



ENTRE DEUX RONDES

LE BULLETIN DU SYNDICAT DE LA
SÉCURITÉ PRIVÉE AU QUÉBEC

No 151 • Décembre 2025



Joyeuses fêtes

SITE DU 8922



INCLUANT LE
JOURNAL

PHOTO PRISE PAR MARIE-PIER OUELLET, DÉLÉGUÉE DE QUÉBEC

Nous sommes là pour vous... partout au Québec!

Notre site internet

<http://uasq8922.org>

Pour écrire au journal

journal8922@uasq8922.org

MOT DE LA PRÉSIDENTE

FORCE, RESPECT, SOLIDARITÉ

La fin d'année approche... et c'est le moment de célébrer notre solidarité, de profiter de nos proches, et de se rassembler pour affirmer notre force collective.

Certaines discussions gouvernementales touchent la représentation syndicale et les relations de travail. Restez informés, vigilants, et participez aux réunions syndicales : c'est là que se trouvent les réponses fiables à vos questions et inquiétudes.

Je tiens à inviter tout le monde au grand rassemblement intersyndical du 29 novembre, 13h30, Place du Canada. Ce sera une marche pacifique et familiale, un moment de solidarité et d'échange entre travailleuses et travailleurs de tous les secteurs. Amène matante, les enfants, le pitou ! Syndiqué ou non, cette cause nous concerne tous. La présence de chacun est essentielle pour montrer notre force collective et affirmer notre engagement dans la défense des droits.

Notre section locale 8922 continue d'avancer avec fierté et détermination pour représenter les agents et agentes de sécurité à travers le Québec. Chaque jour, les délégués de site, de grief et régionaux se mobilisent pour défendre vos droits, améliorer vos conditions et faire reconnaître la valeur de la profession. Grâce à leurs efforts constants, ils font de nous une équipe redoutable dont je suis fière. Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement, votre solidarité et votre confiance.

À l'approche du temps des Fêtes, prenons un moment pour nous déposer, profiter de nos proches et célébrer nos réussites. Ces instants de pause nous permettront de revenir unis et plus forts pour relever les défis de la nouvelle année.

Johanne Richard (Elle/She/Her)

Présidente

Section Locale 8922

Syndicat des Métallos



MOT DU PERMANENT

Bonjour tout le monde,

J'espère que nous allons pouvoir nous voir en grand nombre à l'assemblée de décembre parce qu'il y aura plusieurs sujets sur lesquels il serait important de vous informer. Avec les attaques du gouvernement sur vos droits collectifs, vos salaires et vos conditions de travail pourraient en être grandement affectés.

J'ai aussi des nouvelles à vous apporter sur le comité de négociation. Même si nous sommes encore dans les temps pour obtenir des résultats dans un délais raisonnables, un nouvel enjeu a fait surface. Votre

participation et votre mobilisation sera cruciale dans les prochains mois et ça commence par votre présence aux assemblées.

Plus vous êtes nombreux à être informés, plus facilement vous pourrez prendre vos décisions concernant ce qu'il se passe.

Votre syndicat a besoin de vous.

Vincent Boily



DE SOLITAIRE À SOLIDAIRE

AU DÉPART, ON PENSE SOUVENT QU'ON DOIT SE DÉBROUILLER SEUL. FACE À L'INJUSTICE, AUX PRESSIONS OU AU MANQUE DE RECONNAISSANCE, LE RÉFLEXE PEUT ÊTRE LE SILENCE, L'ISOLEMENT, VOIRE LA RÉSIGNATION. MAIS VIENT UN MOMENT OÙ L'ON COMPREND QU'ON N'EST PAS SEUL À VIVRE CES DIFFICULTÉS. C'EST LÀ QUE NAÎT LA FORCE DU COLLECTIF.

S'engager dans une démarche syndicale, c'est passer de la solitude à la solidarité. C'est refuser l'isolement pour construire ensemble des réponses, défendre des droits, et faire entendre une voix commune. Ce n'est plus « je » contre un système, mais un « nous », ensemble pour un avenir plus juste.

Car ensemble, on est plus forts, ensemble, on peut négocier, revendiquer, et transformer les choses. Le Syndicat n'est pas seulement une structure de défense, c'est une école de solidarité et de dignité.

DE SOLITAIRE À SOLIDAIRE LA FORCE DU SYNDICAT 8922 CHEZ LES AGENTS DE SÉCURITÉ !

Être agent de sécurité, c'est souvent travailler seul, en horaires décalés, parfois dans l'indifférence. On veille sur les autres, mais qui veille sur nous ? Trop souvent, les conditions de travail, les salaires, ou le respect des droits sont mis de côté. Et face à ça, on se sent isolé.

Mais ce sentiment de solitude peut devenir une force, à condition de ne pas rester seul. Rejoindre un syndicat, c'est faire le choix de la solidarité. C'est se regrouper avec d'autres collègues pour défendre nos intérêts communs, faire respecter nos droits, et exiger de meilleures conditions.

Le syndicat, c'est cette voix collective qui dit stop aux abus, qui soutient quand ça devient difficile, et qui agit pour que notre métier soit reconnu à sa juste valeur. En passant de solitaire à solidaire, on ne subit plus : on se bat ensemble, et on avance ensemble.

Patrick Martin



Assemblées générales - décembre 2025

QUÉBEC	SHERBROOKE	MONTRÉAL
1 décembre 19 h	2 décembre 19 h	3 décembre 19 h
2 décembre 9 h	3 décembre 9 h	4 décembre 9 h
Hôtel Must 1345, route de l'aéroport Ancienne-Lorette G2G 1G5 (Salle à confirmer à l'entrée)	Hôtel Delta 2685 Rue King Ouest, Sherbrooke J1L 1C1 (Salle à confirmer à l'entrée)	Bureau du Syndicat (Place Versailles) Entrée : 5125 du Trianon, Bureau 310 Montréal, H1M 2S5 (Métro Radisson)

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|--|---------------------------------|--------------------------|
| 1) Ouverture de l'assemblée | 5) Lecture de la correspondance | 10) Rapport du Permanent |
| 2) Lecture de l'ordre du jour | 6) Rapport financier | 11) Rapport du Président |
| 3) Appel des officiers | 7) Rapport des Syndics | 12) Varia |
| 4) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée | 8) Rapport du Comité de griefs | 13) Ajournement |
| | 9) Rapport du Comité de SST | |

N.B. Votre carte de membre est obligatoire pour assister aux assemblées générales.

AS-TU TA BANQUE DE MALADIE?

16.02 a) Congé de maladie :

Le salarié permanent A01 accumule en congé pour absence de maladie ou d'accident, un montant de deux pour cent (2 %) de son salaire gagné entre le 1er novembre et le 31 octobre (l'année de référence) pour les heures travaillées incluant l'indemnité pour des jours fériés mais excluant les primes (sauf les primes P4 et P12 qui sont incluses). **L'Employeur informe le salarié permanent A01 au plus tard le 30 novembre** suivant la fin de l'année de référence du montant qu'il a accumulé à titre de congé.

Dès le 30 novembre, il devient important de valider si le solde maladie est bien indiqué sur le talon de paie. De même, que de vous assurer que le statut indiqué reflète bien les disponibilités données à l'employeur.

En cas d'erreur, avisez-nous immédiatement ou dans un délai maximal de 25 jours civils pour déposer un grief.

Rappelons les 3 conditions pour être A01

- 1- Avoir terminé sa période d'essai (480 heures effectivement travaillées ou 150 jours civils) (période d'essai).
- 2- Avoir une moyenne d'heure de 30 heures de travail par semaine, en tenant compte des congés et permissions d'absence prévues à la convention collective, les congés prévus par la loi et les absences autorisées par l'employeur entre le 1er novembre et le 31 octobre de chaque année ou si le salarié a été embauché au cours de l'année de référence.
- 3- Être disponible en tout temps (jusqu'à concurrence de 40h).

Pour les A01, vous avez droit à votre solde maladie, mais les employeurs vous tendent souvent le piège de vous demander à chaque année vos disponibilités. Évitez de tomber dans le piège en inscrivant par exemple que vous n'êtes disponible que de jour étant donné que

vous avez un poste de jour de 30 heures et plus et ce depuis longtemps. Assurez-vous d'indiquer que vous êtes disponible 24/7 afin de conserver votre statut et ainsi avoir droit à votre solde maladie.

Si vous êtes A02, vous avez droit en conformité avec les normes du travail à un total de 2 jours d'absence payés par année civile (du 1er janvier au 31 décembre), si le travailleur est au service de son employeur depuis au moins 3 mois.

Article référence de la convention collective.

3.01 Pour les fins d'application de la convention collective les expressions suivantes signifient :

a) « **Salarié à l'essai A03** » : Salarié qui n'a pas accompli sa période d'essai de quatre cent quatre-vingt (480) heures effectivement travaillées ou cent cinquante (150) jours civils.

b) « **Salarié permanent A01** » : Salarié qui a complété sa période d'essai et qui a réalisé, en prenant en considération les congés et permissions d'absence prévus à la convention collective, les congés prévus à la loi et les absences autorisées par l'Employeur, en **moyenne trente (30) heures de travail par semaine entre le 1er novembre et le 31 octobre de chaque année** ou, si le salarié a été embauché au cours de l'année de référence, depuis sa date d'embauche. Un salarié permanent A01 est **disponible à travailler en tout temps jusqu'à concurrence de quarante (40) heures de travail par semaine**.

c) « **Salarié à temps partiel A02** » : Salarié qui a complété sa période d'essai : un salarié à temps partiel A02 est un salarié qui ne remplit pas l'une ou l'autre des conditions pour être un salarié permanent A01.

d) « **Salarié occasionnel A04 (...consultez votre convention pour plus de détails)**

Merci, Marc !

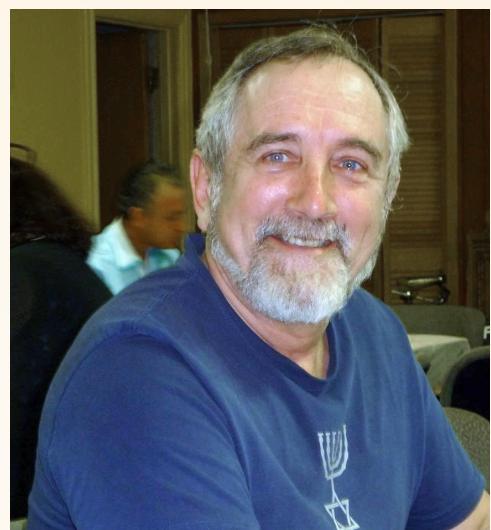
Avec plus de 18 ans d'expérience syndicale, Marc a touché à plusieurs aspects du syndicat : affaires sociales, secrétaire archiviste, journal, pour ne nommer que ceux-là.

Il a laissé sa marque dans le cœur de plusieurs.

Aujourd'hui, Marc accroche ses souliers, laisse derrière lui le quotidien syndical et retourne à ses sources. Il a plein de projets : s'émerveiller à travers le regard de ses petits-enfants, voyager librement et savourer chaque instant.

Merci, Marc, pour ton engagement et tout ce que tu as apporté à notre équipe ! Nous te souhaitons une retraite remplie de bonheur et de merveilleux souvenirs.

Métallos 8922



LES PRODUITS SANGUINS SAUVENT DES VIES !

Partenaire du don de plasma

SYNDICAT DES MÉTALLOS 8922

**Lundi au dimanche
15 au 21 décembre**

Lors de la prise de rendez-vous ainsi que le jour de celui-ci,
n'oubliez pas de nous mentionner que vous venez pour
le syndicat des Métallos 8922/ MOTAL

Au plaisir de vous accueillir dans l'un de nos
12 super centres de dons à travers le Québec



PRENDRE RENDEZ-VOUS
EN LIGNE OU
PAR TÉLÉPHONE
AU 1800 343-7264

VOUS HÉSITEZ ENCORE À FAIRE VOTRE PREMIER DON DE SANG OU DE PLASMA ? DÉPÈCHEZ-VOUS DE LIRE LE TÉMOIGNAGE CI-DESSOUS, QUI VOUS FERA VOIR TOUTE L'IMPORTANCE DU DON DE PRODUITS SANGUINS, COMME LES DONS DE PLASMA QUI, APRÈS LEUR TRANSFORMATION EN DOSE D'IMMUNOGLOBULINES, PERMETTENT À CHANTAL CHAMPAGNE DE VIVRE UNE VIE NORMALE !

Mon mari, Pierre Meunier, est membre du Syndicat des métallos 8922. Lorsque j'ai lu le texte portant sur le don de plasma dans un numéro d'*Entre Deux Rondes*, je me suis sentie personnellement interpellée et je lui ai dit que c'était l'occasion rêvée pour moi de pouvoir enfin remercier concrètement les donneurs de produits sanguins comme Jean-Philippe Côté !

On m'a diagnostiqué en 2024 une maladie auto-immune rare : le syndrome de Susac. Ce dérèglement de mon système immunitaire crée de l'inflammation dans les petits vaisseaux sanguins de mes yeux, de mes oreilles et de mon cerveau. Cela m'occasionne une perte d'audition et des acouphènes, divers symptômes neurologiques ainsi que, dans mon cas en particulier, de multiples occlusions de la rétine ayant causé une perte de vision qui est pour le moment partielle, mais irréversible.

Dans le but de contrôler la maladie et d'éviter de nouvelles occlusions rétiennes, je reçois entre autres depuis quelques mois des perfusions d'immunoglobulines, un médicament fabriqué à partir du plasma prélevé par Héma-Québec.

Chaque mois, je me rends donc trois jours d'affilée à Montréal pour recevoir ces traitements, qui durent entre 5 à 6 h par jour (je salue en passant le personnel dévoué, humain et tout simplement formidable de l'hôpital !).

Depuis que j'ai vu les précieuses bouteilles d'immunoglobulines pour la première fois, avec les petites bulles qui remontent à la surface, j'en suis chaque fois émue : j'aime m'imaginer que ces bulles représentent autant de donneurs, et que je reçois par le biais de leur geste généreux un don de santé, mais aussi d'espoir !

Alors, à chacun de vous qui vous apprêtez à faire un premier don, ou qui prenez le temps de donner régulièrement, sachez que votre geste est important et apprécié du fond du cœur. J'ai une pensée pour vous à chacun de mes traitements et c'est avec plaisir que j'irai vous saluer lors de la campagne d'Héma-Québec en décembre, pour vous exprimer ma gratitude de vive voix !

Chantal Champagne



Ce témoignage vous a convaincu d'essayer l'expérience du don de soi ?

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne à : hemaquebec.ca/prendre-rendez-vous. Si vous êtes plusieurs à vouloir faire un don en même temps,appelez le **1 800 343-7264** pour organiser votre don collectif.

On vous attend en grand nombre à la Campagne de dons de plasma du Syndicat des métallos 8922 qui se tiendra dans nos 12 Centres de dons à travers la province du lundi 15 décembre au dimanche 21 décembre prochain. On vous attend !

DU CÔTÉ DE LA CNESST

LE 6 OCTOBRE 2025, LES DERNIÈRES DISPOSITIONS DE LA LOI MODERNISANT LE RÉGIME DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL SONT ENTRÉES EN VIGUEUR.

Facteurs de risques psychosociaux liés au travail

Certains facteurs de risques psychosociaux, séparément ou en combinaison, peuvent influencer la santé physique et psychologique des travailleurs.

Ces facteurs doivent être considérés de façon globale, comme agissant les uns avec les autres, plutôt que d'être pris isolément. Les milieux de travail doivent demeurer vigilants face à ces derniers.

Autonomie décisionnelle

Mesures de prévention pour protéger les travailleuses et travailleurs exposés à une faible autonomie décisionnelle.

Charge de travail

La charge de travail élevée, ou surcharge de travail, est un facteur de risque présent dans tous les milieux de travail. Elle donne l'impression d'avoir trop à faire.

Justice organisationnelle

La justice organisationnelle concerne l'évaluation par les travailleurs du caractère juste des politiques et décisions qui les concernent dans leur milieu de travail.

Reconnaissance au travail

La reconnaissance au travail amène des effets bénéfiques pour les travailleurs. La faible reconnaissance peut toutefois avoir des effets négatifs sur le milieu de travail.

Soutien au travail

Mesures de prévention pour protéger les travailleuses et travailleurs exposés à un faible soutien des collègues et du supérieur.

Pour en savoir plus, consultez le site de la CNESST au sujet des risques psychosociaux.

Guy Doré

Responsable SST prévention

MARCHE À SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL ET/OU MALADIE PROFESSIONNELLE

Voici un aide-mémoire simple et important à respecter en cas d'accident du travail :

- Déclarer votre accident du travail la journée même à votre employeur
- Assurez-vous d'avoir une preuve de votre déclaration.
Exemple : Courriel, Message texte, Formulaire de déclaration d'accident de l'employeur dument remplis.
- Ne vous fiez surtout pas à la bonne foi de votre gestionnaire par un simple avis verbal;
- Consulter rapidement un médecin dans le but de recevoir les soins requis par votre condition ainsi

qu'afin d'obtenir le formulaire suivant dument remplis par le médecin : Attestation médicale CNESST;

- Vous devez produire votre réclamation du travailleur directement auprès de la CNESST via leur site web à l'adresse suivante:

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca>

Mon Espace CNESST pour les travailleuses et travailleurs | Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST (gouv.qc.ca)

- Transmettre une copie de votre attestation médicale ainsi que de votre réclamation du travailleur à votre employeur

• Assurance emploi :

Lors d'un arrêt de travail prescrit par votre médecin dans le cadre d'un accident du travail et/ou maladie professionnelle, l'employeur se doit de vous verser la période obligatoire des 14 premiers jours. Cependant, si l'arrêt se prolonge au-delà des 14 premiers jours, vous devez attendre la décision de la CNESST avant de recevoir un salaire (Indemnité remplacement de revenu). C'est pourquoi il est prudent de rapidement procéder avec une demande également auprès de l'assurance emploi maladie. De cette façon, vous obtiendrez une forme de revenu jusqu'à ce que la CNESST rende sa décision. *L'employeur dispose de 5 jours après que vous lui avez signifié votre arrêt de travail pour produire votre relevé d'emploi à Service Canada.*

- Consultez **rapidement** votre syndicat à la suite de votre accident du travail afin de vous assurer que l'ensemble de vos droits soient respecté. La représentation en cas d'accident du travail est un service qui vous est offert gratuitement par votre syndicat Métallos local 8922.
- Méfiez-vous des firmes spécialisées en représentation des accidenté-es du travail. Les coûts sont exorbitant pour le service offert. Même si la loi vous donne droit au représentant de votre choix, consulter d'abord votre syndicat avant de vous tourner vers cette option.

N'hésitez pas à vous adresser à votre représentant syndical qui peut vous assister dans les démarches :

François Nadeau

Représentant des accidentés-es du travail
Syndicat des Métallos local 8922

Téléphone : 438-874-8921

Courriel : fnadeau@uasq8922.org

LE COMITÉ DES FEMMES D'ACIER

LA VIOLENCE CONJUGALE FAIT DES RAVAGES

L'Intersyndicale des femmes réclame depuis plusieurs années l'ajout de 10 jours d'absence rémunérés pour les victimes de violence conjugale dans la Loi sur les normes du travail.

Parce qu'aucune femme ne devrait avoir à choisir entre sa sécurité et son revenu.

- ➊ 40 % des femmes rapportent avoir subi, au cours de leur vie, au moins un des 16 actes de violence entre partenaires intimes.
- ➋ 68 femmes ont été assassinées dans un contexte conjugal entre janvier 2020 et juillet 2025.

Ces violences ont un coût humain inestimable et des répercussions sociales et économiques pour toute notre société. L'Intersyndicale des femmes demande au gouvernement l'ajout de 10 jours d'absence rémunérés pour les victimes de violence conjugale dans la Loi sur les normes du travail. Parce que 10 jours, c'est peu pour reconstruire une vie, mais assez pour en changer la trajectoire.

Le contrôle d'un ou d'une partenaire pouvant aussi être financier, quelques partenaires des syndicats participent à leur façon pour faciliter l'organisation rapide d'un changement de vie. Par exemple : La Caisse des Travailleuses et Travailleurs Unis offre la possibilité de reprendre une indépendance financière par le transfert de dépôt de paie vers un nouveau compte rapidement et en toute confidentialité. Contactez le 1-866-765-4327 poste 7702433.

MANIFESTATION DU 18 OCTOBRE CONTRE LA VIOLENCE FAITE ENVERS LES FEMMES

Le 18 octobre dernier, plus de 20 000 femmes se sont réunis dans la ville de Québec devant le parlement pour une manifestation afin de dénoncer les violences faites envers les femmes.

Plusieurs organismes communautaires de soutien aux femmes victimes de violences étaient présentes, des communautés religieuses étaient là elle aussi pour souligner les différents enjeux qu'elles ont eu à vivre. De plus, un grand rassemblement de femmes autochtones y assistait ainsi que la FTQ et ses syndicats affiliés, et aussi d'autres grandes centrales syndicales. Demeurez à l'affût, car des activités en ce sens se déroulent à tous les cinq ans et ce, partout à travers le monde en même temps.

Vous n'êtes plus seule...

Le comité des femmes d'acier



DU CÔTÉ DU RECRUTEMENT

Bonjour à tous, en espérant que vous allez bien. Nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes et une bonne année 2026 !

Votre équipe de recrutement, Francis Madore, Nicole Paradis et Marc-André Ross travaillent sans relâche sur plusieurs projets actuellement. On veut vous revenir en 2026 avec de belles surprises !

Si vous connaissez des agents qui travaillent pour une agence non-syndiquée et qui montrent de l'intérêt à

le devenir afin de pouvoir bénéficier eux aussi des services offerts, n'hésitez surtout pas à nous contacter, et/ou à leur transmettre nos coordonnées, n'oubliez pas de leur dire que le tout se fait avec confidentialité et professionnalisme.

Votre équipe de recrutement,
Nicole Paradis, Francis Madore et Marc-André Ross

PENSE-BÊTE / RÉCLAMATION – FRAIS MÉDICAUX

CE PETIT PENSE-BÊTE A ÉTÉ CONÇU POUR VOUS AIDER À RACCOUCIR LES DÉLAIS DE TRAITEMENT ET DE REMBOURSEMENT DE VOS RÉCLAMATIONS.

En suivant ces quelques étapes simples, vous facilitez le travail de l'équipe et contribuez à ce que tout le monde reçoive son remboursement plus rapidement.

CONSEILS POUR UN ENVOI POSTAL EFFICACE

Même si le portail des assurances demeure la façon la plus rapide de soumettre vos demandes, certaines personnes doivent encore envoyer leurs réclamations par la poste.

Voici quelques astuces faciles pour que tout se déroule plus vite et sans tracas :

- **Gardez vos reçus complets.**

Transmettez la feuille entière remise par votre pharmacien (même pour un seul médicament). Cela nous permet de numériser vos documents d'un seul coup et d'accélérer le traitement.

- **Incluez uniquement les documents nécessaires.**

Les reçus de caisse, relevés Interac ou copies de carte de crédit ne sont pas requis. Un envoi allégé, c'est un traitement plus rapide !

- **Laissez vos reçus tels quels.**

Inutile d'utiliser du ruban adhésif ou des broches : vos factures resteront intactes et parfaitement lisibles.

- **Protégez vos documents.**

Glissez vos factures dans une enveloppe propre et non froissée. Des documents clairs et complets, c'est un gain de temps pour tout le monde.

- **Un seul formulaire suffit.**

Remplissez un formulaire par famille et inscrivez votre numéro d'appartement : cela facilite l'envoi et évite les retours postaux.

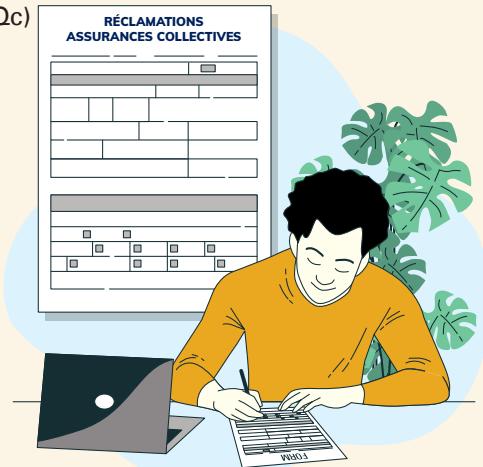
(Un exemple de formulaire bien rempli est joint pour vous aider.)

- **Évitez les frais inutiles.**

L'envoi régulier par la poste suffit amplement. Le courrier recommandé n'est pas nécessaire et ne fait que vous ajouter des coûts pour rien.

- **Adresse d'envoi des réclamations**

Syndicat des Métallos (section locale 8922)
1535, boul. Hamelin
Trois-Rivières (Qc)
G8Y 3G7



Enfin un courtier d'assurances qui vous éclaire ! Programme d'assurances automobile et habitation de groupe... Et bien plus !



Fini l'insécurité !
Escomptes exclusifs
pour les agents de sécurité
et leur famille.*
*Syndicat des métallos - section locale 8922



Super prix ! Service exceptionnel ! • Facilités de paiement ! (sans frais ni intérêts) Appeler-nous pour obtenir une soumission !

Comparez et économisez ! 1-888-522-2661



FORMULAIRE BIEN REMPLI

RÉCLAMATION FRAIS MÉDICAUX



Adresse : Syndicat des Métallos, Section locale 8922
1535, boul. Hamelin
Trois-Rivières (Québec) G8Y 3G7

Téléphone : 514 522-8922 / 1-800-361-2914

Nom du titulaire du contrat : Syndicat des Métallos, Section locale 8922

Nom de l'employé : UNTEL

N° de police : 23536

N° de compte : 001

Prénom : HENRI

N° de certificat (salarié) :

MEMBRE (6 chiffres)

AAAA-MM-JJ

Date de naissance : À remplir

Sexe : M F

N° assurance sociale (facultatif) :

Agence de sécurité :

DECLARATION DE L'EMPLOYÉ

COORDINATION DES PRESTATIONS

Section à remplir si votre conjointe / conjoint a aussi sa propre assurance-collective

En vertu de la clause de coordination des prestations de votre régime, si votre conjoint(e) participe à un programme de remboursement des frais médicaux, les frais engagés par votre conjoint(e) doivent d'abord être soumis à son assureur. Vous pourrez par la suite, s'il y a lieu, présenter une demande pour le solde.

Les frais engagés par les enfants à charge assurés doivent être soumis au régime du parent dont la date de naissance vient en premier au cours d'une année civile.

Votre conjoint(e), s'il y a lieu, est-il (elle) couvert(e) par un autre contrat d'assurance collective? Non Oui, précisez:

Nom de la compagnie d'assurance : _____ N° de police : _____ Protection : Individuelle Familiale
AAAA-MM-JJ

Nom du (de la) conjoint(e) : _____ Date de naissance : _____

INSTRUCTION

Joindre l'original de vos reçus et en conserver une copie pour usage fiscal et coordination des prestations. Les reçus ne sont pas retournés et ils seront détruits 60 jours après leur réception.

TRANSPORT EN AMBULANCE (Joindre le reçu du service de transport ambulancier.)

Raison du transport ambulancier (si à la suite d'un accident, remplir le rapport ci-après) :

Lieu de la prise en charge : Maison Travail Autre, préciser :

FRAIS MÉDICAUX (Joindre les originaux des factures ou des reçus détaillés)

Médicaments Hospitalisation Ambulance Soins paramédicaux Frais optiques Chaussures orthopédiques Autres frais

EMPLOYÉ	CONJOINT	ENFANT	SEXE M F	ÉTUDIANT (18 ans et plus) Oui Non	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	ENFANT 18 ANS ET PLUS (nom de l'établissement scolaire fréquenté ou de l'employeur)	MONTANT TOTAL
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	HENRI	A REMPLIR	Montant total de chaque personne	346,24
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	LISE			223,50
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				\$
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				\$

S'agit-il de frais engagés à la suite d'un accident? Oui Non

Montant total de la famille

TOTAL

\$ 569,74

Nature de l'accident : Travail Véhicule motorisé Victime d'acte criminel Autre :

AAAA-MM-JJ

Date de l'accident :

Lieu de l'accident :

Je certifie par les présentes que tous les renseignements fournis sont exacts et complets, au meilleur de ma connaissance, et que toutes les dépenses ont été engagées par moi-même ou par mes personnes à charge pour l'usage exclusif de la personne mentionnée. J'autorise également la communication de tous renseignements demandés relativement à la présente demande à l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers Inc. (« iA Groupe financier ») et j'autorise « Burrowes, courtiers d'assurances » à procéder au paiement de mes réclamations pour les frais médicaux.

AAAA-MM-JJ

Signature de l'employé :

À remplir au complet

Date :

Adresse :

App : _____ Ville : _____

Prov. _____

Code postal : _____

DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR DU RÉGIME (À L'USAGE DU BUREAU SEULEMENT)

AAAA-MM-JJ

Employé Date d'adhésion :

N° de catégorie :

AAAA-MM-JJ

Signataire autorisé :

Date :

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers Inc. exerce ses activités.



TÉLÉMÉDECINE ET PROGRAMME D'AIDE AUX MEMBRES

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AVEC GREENSHIELD ! 1-800-525-0997

Saviez-vous que votre couverture avec GreenShield vous donne accès à des services de télémédecine et d'aide aux membres, sans frais supplémentaires ?

En vous inscrivant sur le portail de GreenShield, vous pouvez :

- Consulter un médecin en ligne rapidement, sans vous déplacer ;
- Accéder à un service d'aide pour des questions de santé physique ou mentale ;

- Obtenir du soutien en toute confidentialité, quand vous en avez besoin.

Créez votre compte GreenShield dès aujourd'hui !

C'est rapide, gratuit, et cela vous donne accès à des ressources précieuses pour votre santé et votre bien-être.

Si vous avez des questions ou besoin d'aide pour l'inscription,appelez le 1-800-525-0997.

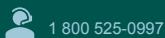
Se faire le cadeau du bien-être

Pour certains, le temps des Fêtes est un moment magique, rempli de joie et de retrouvailles. Pour d'autres, cette période est plutôt synonyme de stress et d'attentes familiales, pouvant peser lourd sur les épaules.

Voici quelques astuces pour des festivités où **vous êtes la priorité** :

- ① **Fixez des limites réalistes** : Prenez le temps de définir ce que vous pouvez et voulez offrir, que ce soit sur le plan émotionnel, financier ou organisationnel. N'oubliez pas, dire non reste toujours une option, et c'est parfois nécessaire.
- ② **Communquez ouvertement** : Discutez avec vos proches de vos attentes et des leurs. Ça peut vous éviter plusieurs malentendus.
- ③ **Simplifiez** : Pensez à remplacer les traditions qui sont sources de stress par des moments plus calmes et significatifs, comme un brunch ou une activité en plein air.
- ④ **Prenez soin de vous** : Accordez-vous du temps pour vous reposer, faire une activité que vous aimez. Ne sous-estimatez pas les bienfaits d'un bon chocolat chaud sur le bien-être!
- ⑤ **Pratiquez la bienveillance** : Soyez indulgent envers vous-même et envers les autres. L'essentiel, c'est de partager des moments authentiques et apaisants.

Besoin d'un coup de pouce avec votre santé mentale?
Votre programme d'aide aux employés est là pour vous aider.



1 800 525-0997



services@consultantsbch.com



Clavardage : consultantsbch.com



Rédigé par Valérie Caron,
Étudiante au baccalauréat en psychologie

NOTICE NÉCROLOGIQUE IN MEMORIAM



NOM	PRÉNOM	ÂGE	DÉCÈS	COMPAGNIE
Buteau	Jefferson	60	07.08.2025	C.C.C.
Dubé	Gilbert	65	01.08.2025	GARDA
Fontaine	Stéphane	55	10.08.2025	C.C.C.
Fournier	Marc	65	12.12.2025	CISC
Goral	Sonny	64	07.10.2025	Securitas
Laflamme	André	59	07.09.2025	C.C.C.
Landry	Jean-Claude	64	18.08.2025	GARDA

Nos plus sincères condoléances aux parents et aux proches des familles éprouvées.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

BUREAU ADMINISTRATIF

Dernière journée d'ouverture : lundi 22 décembre 2025

Fermeture des bureaux : du 23 décembre 2025 au 6 janvier 2026 inclus

Retour au bureau : mardi 7 janvier 2026

Pendant cette période :

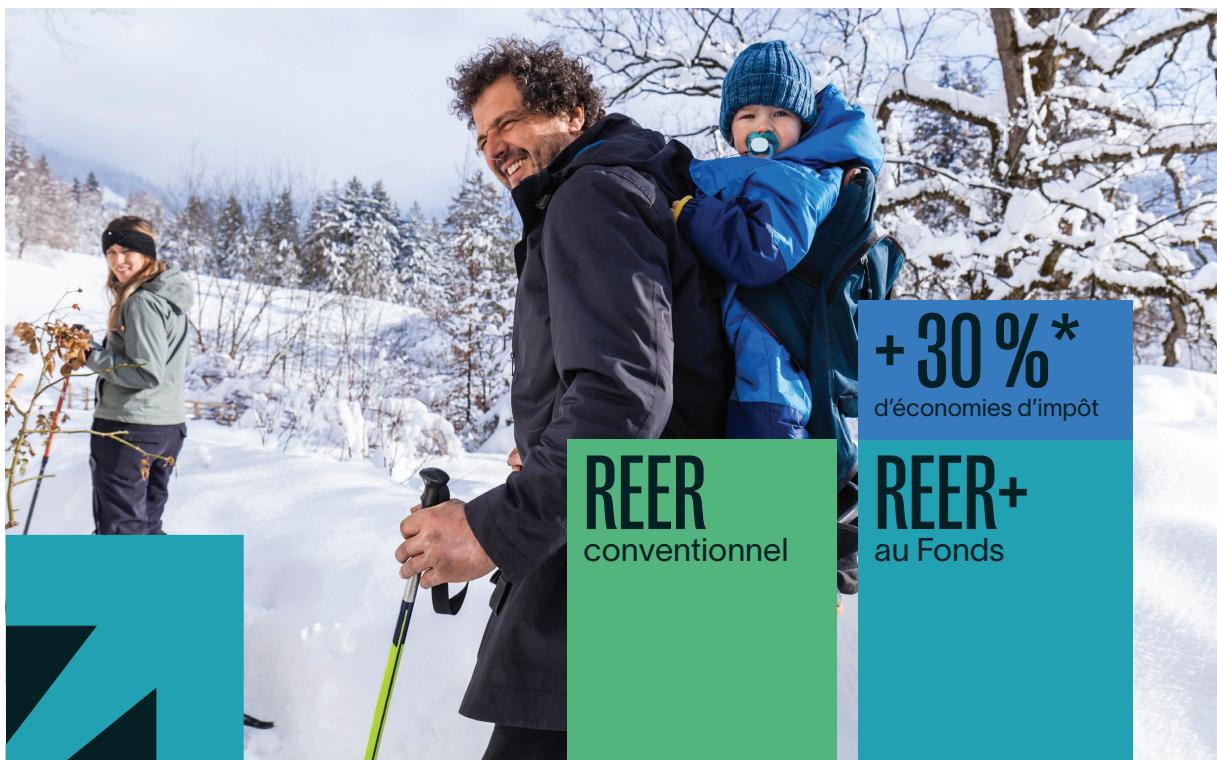
- Les messages seront pris à distance.
- Les urgences seront traitées en priorité par des équipes dédiées.

- Les réclamations d'assurances seront traitées à notre retour.

Nous souhaitons à nos formidables filles de bureau – Cristina, Michèle, Danielle, Line, Bernadette, Sylvie, Vanessa et Hana – un très bon congé, bien mérité !

Et à tous nos membres, de très belles fêtes !

Le conseil 8922



COTISER AU REER+, C'EST 30 %* PLUS PAYANT.

En plus de bénéficier d'une retraite avantageuse, investir au Fonds, c'est contribuer au maintien de centaines de milliers d'emplois de qualité au Québec.

reerplus.com



Pour plus d'informations concernant le REER+ au Fonds de solidarité FTQ, contactez un responsable local (RL) de votre section locale.



* L'acquisition d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt relatifs aux fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30 %, soit 15 % au Québec et 15 % au fédéral, et limités à un montant de 1 500 \$ par année d'imposition, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondstq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Votre contact au 8922 : Christine Dessureault, 819-218-4183



VOICI UNE PARTIE DES SERVICES OFFERTS. QUI CONTACTER ?

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX	DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX	DÉLÉGUÉS DE GRIEF	DÉLÉGUÉS SOCIAUX
ABITIBI Christine Dessureault Cell. : 819 218-4183 cdessureault@uasq8922.org	MONTÉRÉGIE ESTRIE CENTRE DU QUÉBEC Patrick Martin Cell. : 819-266-8922 pmartin@uasq8922.org	Rénald Presseault Cell. : 514 894-8922 rpresseault@uasq8922.org	Johanne Richard Cell. : 819-661-6292 jrichard@uasq8922.org
BAS ST-LAURENT GASPÉSIE 1 800 361-2914	MONTRÉAL ET ENVIRONS Patrice Lacasse Cell. : 450-758-5729 placasse@uasq8922.org	REPRÉSENTANTS SST Guy Doré Cell. : 418 576-2778 Téléc : 418 622-8091 gdore@uasq8922.org sst@uasq8922.org	RECRUTEMENT Nicole Paradis Cell. : 514 978-8922 nparadis@uasq8922.org
CÔTE-NORD 1 800 361-2914	Patrick Martin Cell. : 819-266-8922 pmartin@uasq8922.org	François Nadeau Cell. : 438-874-8921 fnadeau@uasq8922.org	Marc-André Ross Cell. : 514-702-8922 maross@uasq8922.org
OUTAOUAISS MONT-LAURIER 1 800 361-2914	Cristina Moreira Cell. : 514 968-3357 cmoreira@uasq8922.org	DÉLÉGUÉS DE GRIEF	
LAURENTIDES LANAUDIÈRE MAURICIE		DÉLÉGUÉS SOCIAUX Daniel Desjardins Cell. : 418 509-3939 ddesjardins@uasq8922.org	DÉLÉGUÉ DES POMPIERS Patrick Boucher Cell. : 418 290-6198 patrickkkb12@hotmail.com
Patrice Lacasse Cell. : 450-758-5729 placasse@uasq8922.org	Denis Fafard Cell. : 514 718-8922 dfafard@uasq8922.org	Montréal et environs Nicole Paradis Cell. : 514 978-8922 nparadis@uasq8922.org	INFO REER Christine Dessureault Cell. : 819-218-4183
QUÉBEC Marie-Pier Ouellet Cell. : 438-883-6082 mpouellet@uasq8922.org	Nancy Larche Cell. : 514 709-8922 nlarche@uasq8922.org		
SAGUENAY • LAC ST-JEAN François Gagnon Cell. : 418-718-7161 fgagnon@uasq8922.org			

Tous nos services demeurent opérationnels (Bureau sur rendez-vous seulement).

Vous pouvez nous joindre par téléphone aux numéros suivants :

Montréal : 514 - 522 - 8922 • Québec : 418 - 622 - 8044

Sans frais partout dans la province : 1- 800 - 361- 2914

Veuillez également noter notre **NOUVELLE ADRESSE POSTALE**:
1535, boul. Hamelin, Trois-Rivières, QC, G8Y 3G7.

Nous vous invitons à consulter notre site internet,
www.uasq8922.org, afin d'obtenir tous nos numéros de téléphone ainsi que nos adresses courriels. Merci.

NOUS AIMERIONS AVOIR DES NOUVELLES DE VOUS !

Faites-nous parvenir des histoires ou des faits vécus au Comité du journal. Nous vous invitons à utiliser notre adresse courriel pour ce que vous désirez partager. Merci de participer à la réalisation de votre journal syndical ! **journal8922@uasq8922.org** Visitez notre site web ! **www.uasq8922.org** !

ENTRE 2 RONDES

est publié par le Comité d'information du syndicat et expédié à tous les membres syndiqués de la Section locale 8922, située au 1535, boul. Hamelin, Trois-Rivières, (Québec) G8Y 3G7.

Tirage : 15 850 exemplaires
Dépôt à la Bibliothèque du Québec
Numéro 151 DÉCEMBRE 2025
Poste-Publication no 4102006



Membres du Comité :

Marc Lacasse, Patrick Martin, Johanne Richard, Luc Thibaudeau, Alain Tremblay

Note : Dans le texte le masculin est utilisé dans le seul but d'en faciliter la lecture.